



stade, aucun document n'est demandé à être fourni dans le dossier de candidature. [L'étudiant est tenu d'imprimer la confirmation de sa préinscription.](#)

Les étudiants étrangers doivent déposer leurs dossiers de candidature aux Mastères en utilisant uniquement ce lien :

## [Formulaire de pré-inscription pour les étudiants étrangers](#)

### **Etape 2 : Déclaration de la liste des candidats présélectionnés : *14 juillet 2023***

Après évaluation de toutes les candidatures soumises, le comité de suivi des Mastères rend publique sur le site web de la faculté la liste des candidats présélectionnés (la proclamation des résultats se fera séparément pour chaque Mastère et au plus tard le 14 juillet 2023). La présélection se fait sur la base d'un quota par institution et en fonction du score d'admission le plus élevé.

**Score d'admission** = *Moyenne* des trois ans de la licence *divisée* par trois  $\{(M_1+M_2+M_3) / 3\}$ , plus (+0,5) point pour chaque réussite en session principale, moins un (-1) point pour chaque redoublement

### **Etape 3 : Dépôt du dossier d'inscription : *du 17 au 21 juillet 2023***

En vue de finaliser son inscription, chaque candidat présélectionné doit déposer **un dossier complet** au bureau d'ordre de la faculté ou en l'envoyant par rapide poste (le cachet du bureau d'ordre de la faculté faisant foi) au plus tard le **21 juillet 2023**.

L'envoi de dossier par rapide poste, devra se faire dans une enveloppe sur laquelle le candidat doit remplir et coller l'affiche disponible sur le site de la faculté.

Le dossier est composé des documents suivants :

- Une copie de la *carte d'identité nationale* ou du *passport* (pour les étrangers).
- Une *copie conforme de tous les diplômes* (baccalauréat, licence ou maîtrise, diplôme équivalent)
- Une *copie conforme des relevés de notes* de toutes les années du parcours universitaire.
- Une *photo d'identité* du candidat.
- Pour comptabiliser le nombre d'années de redoublement, l'étudiant doit déposer *une copie conforme de l'attestation de retrait d'inscription ou de réorientation*.

**Tout dossier incomplet sera rejeté**

**Tout dossier parvenu hors délais sera rejeté**

**Toute fausse déclaration implique l'annulation de l'inscription au Mastère**

### **Etape 4 : Déclaration des résultats définitifs : *A partir du 14 août 2022*.**

La déclaration des *listes définitives des candidats acceptés* sur le site web de la faculté aura lieu **à partir du 14 août 2023**.

### 3 Dates à retenir

Dates	Etapas
Lundi 10 juillet 2023	Date limite <b>de dépôt des candidatures en ligne</b> (aucune demande ne sera acceptée après cette date).
vendredi 14 juillet 2023	Déclaration de la <b>liste des candidats présélectionnés</b> (sur le site web de la faculté)
Vendredi 21 juillet 2023	Date limite de <b>réception des documents</b> nécessaires à l'inscription des candidats présélectionnés.
Lundi 14 août 2023	Déclaration des <b>listes définitives des candidats acceptés</b> (sur le site web de la faculté)